

052	UTBM service communication	Le Pays	22 février 2013
		Aire urbaine	Louis Gallois - conférence - compétitivité

Sochaux : Gallois dans le berceau de Peugeot



Louis Gallois, membre depuis peu du conseil d'administration de PSA Peugeot-Citroën, visitera le site de Sochaux aujourd'hui, avant de donner une conférence-débat, cet après-midi, à l'université de technologie de Belfort-Montbéliard (UTBM).

Photo Alexandre Marchi

Cet automne, Louis Gallois, proche de Jean-Pierre Chevènement, faisait la Une de l'actualité avec son rapport sur la compétitivité remis au Premier ministre. Un rapport qui a ensuite inspiré le « pacte de compétitivité » du gouvernement. Hier patron de la SNCF, puis d'Airbus et de l'Aérospatiale, aujourd'hui commissaire général à l'investissement et membre du conseil d'administration de PSA

Peugeot-Citroën, où il représente l'État, Louis Gallois demeure opposé à un euro trop fort. Il estime que les entreprises françaises retrouveront de la compétitivité en montant en gamme par l'innovation, la qualité et la productivité.

L'interview de Jean-Pierre Tenoux en page 21

Interview Louis Gallois en conférence ce soir à Belfort: «Innovation, qualité, productivité»

Louis Gallois, membre du conseil d'administration de PSA Peugeot-Citroën, visitera aujourd'hui le centre de production de Sochaux. Il animera ensuite à l'Université de technologie de Belfort-Montbéliard une conférence débat sur le thème « Restaurer la compétitivité française ».

Vous aviez souhaité un « choc de compétitivité ». Quelques mois plus tard, avez-vous le sentiment d'avoir été entendu ?

Le gouvernement a entendu l'essentiel de ce que j'ai voulu faire passer dans mon rapport. Il a adopté en novembre 35 mesures regroupées dans un Pacte pour la compétitivité, l'emploi et la croissance dont le Commissariat Général à l'Investissement assurera le suivi. Il a bien sûr, fait ses choix, par exemple, le crédit d'impôt pour la compétitivité des entreprises (CICE). J'avais proposé un autre schéma. Il a choisi une baisse de l'impôt sur les sociétés liée au volume de la masse salariale, pour redonner aux entreprises de l'oxygène et les aider à investir ; mais, et c'est normal, il voulait que cette mesure massive ait également un impact significatif sur l'emploi. Il a donc plutôt ciblé les bas salaires. Je précise que les entreprises pourront en profiter dès 2013, grâce à un préfinancement par la Banque publique d'investissement.

L'euro fort renforce les forts et affaiblit les faibles !

Est-ce que ces efforts ne risquent pas d'être compromis par la situation monétaire ? On vous sait très attentif à ce sujet...

Un euro fort peut être l'ennemi de l'euro. Son taux d'équilibre est à 1,15, 1,20 dollar, sa cotation actuelle à 1,35 le situe aux abords d'une zone dangereuse. L'appréciation trop rapide de l'euro peut remettre en cause les progrès que l'on essaye de faire sur la compétitivité. On me dit que l'Allemagne supporte très bien l'euro fort. C'est vrai,



Louis Gallois, ancien président de la SNCF et d'EADS, est entré au conseil d'administration de PSA Peugeot-Citroën. Il est également commissaire général à l'Investissement. Il a remis cet automne au Premier ministre le rapport qui a inspiré le «pacte de compétitivité».

Photo Alexandre Marchi

je l'ai dit dans mon rapport : l'euro fort renforce les forts et affaiblit les faibles ! Il privilégie ceux qui ont réussi à échapper à la compétition par les prix, en se plaçant sur le haut de gamme. Alors qu'en France, nous sommes trop souvent sur des productions milieu de gamme, plus concurrentes, plus sensibles aux prix et aux évolutions monétaires.

Le déficit de compétitivité a d'autres causes...

La difficulté majeure de l'industrie française, c'est son exposition excessive à la compétition par les prix, face aux produits de pays qui n'ont pas les mêmes coûts que les nôtres. La pression sur les prix est croissante, du fait, notamment des pays émergents. Les marges des entreprises industrielles françaises sont ainsi passées de 30 à 20 % entre 2000 et 2011 ; leur capacité d'auto-financement de leurs investissements de 85 à à peine plus de 60 %. Faute d'investissements, de productivité et d'innovation suffisants, les entreprises françaises perdent en compétitivité. C'est ce cercle vicieux qu'il faut rompre. Il faut que l'industrie française différencie ses produits par rapport à la concurrence, monte en gamme par l'innovation, la qualité, la productivité. Pour cela, il n'y a pas de mystère, il faut retrouver de la capacité d'investissement. L'innovation, la formation, la relation entre la recherche et l'industrie, la relation entre les grands groupes et leurs fournisseurs, les solidarités territoriales : voilà les chantiers des 35 mesures du Pacte que j'évoquais tout à l'heure ; j'y ajoute, bien sûr, le nerf de la guerre : l'épargne des français est abondante ; elle doit être mieux orientée vers le financement de l'appareil productif ; la Banque Publique d'Investissement peut y aider.

Au sujet de l'Europe, puis-je ajouter quelque chose, sans rap-

port avec ce qui précède ?

Bien sûr !

Je suis choqué par la décision prise de diminuer de 30 % l'aide alimentaire dans le projet de budget européen ! L'Union demande aux pays déficitaires de mener des politiques d'austérité qui créent de la pauvreté. On peut les juger comme on veut. Mais dans ces circonstances, réduire de 30 % l'aide alimentaire que l'Union Européenne apporte aux plus démunis, c'est incompréhensible !

En matière de compétitivité, la filière automobile française est mal en point. Quel regard portez-vous sur la question, vous qui venez d'être coopté administrateur de PSA ? Que faudrait-il faire ?

Il m'est difficile de vous répondre. Je ne veux pas donner l'impression de donner des leçons à une industrie que je ne connais pas encore assez. Je me suis suffisamment méfié des donneurs de leçons dans mon ancien métier pour en devenir un dans mes nouvelles responsabilités.

À Sochaux, je veux voir les nouveaux modèles, discuter avec les gens

Ce vendredi 22 février 2013, vous allez vous rendre sur le site de PSA à Sochaux. Avec quel message, alors ? Vous n'avez pas envie d'en parler ?

Je découvre le groupe, il est normal que j'aie en visiter les usines. Je n'ai pas visité de ligne d'assemblage automobile depuis vingt ans ; je veux voir les nouveaux modèles, discuter avec les gens... C'est mon apprentissage, ma formation professionnelle. En tout cas, je suis passionné parce que j'ai toujours aimé l'automobile.

L'actualité, c'est aussi la polémique sur l'opportunité, ou non, de réaliser des études

sur les techniques d'extraction du gaz de schiste. Vous souhaiitez que ces recherches soient effectuées, mais le gouvernement en a décidé autrement. Avec le recul, fallait-il scraliser le principe de précaution au point de l'inscrire dans la Constitution ?

Je crois que personne ne peut être contre le fait de prendre des précautions. Mais quand le principe de précaution devient le principe de « pas de risque du tout », il en résulte... un risque qui est celui du déclin ! Surtout quand on ne décrit que les dangers des progrès techniques et pas leurs potentialités. Les pays émergents ne sont pas aveugles vis-à-vis des atteintes à l'environnement et des risques de pollution. Ils en souffrent, mais ils ont confiance dans le progrès technique. Cela vaut pour les recherches sur les techniques d'exploitation des gaz de schiste auxquelles procèdent les autres pays. Il ne faut pas être aveugle, mais faire confiance à la recherche et à la science. Elles apportent tant à l'humanité ! La vie, c'est une prise incessante de risques. Quand on met un enfant au monde, déjà...

Cet enfant, il lui faudra plus tard un emploi. Les récentes discussions entre partenaires sociaux ont-elles levé les craintes que vous avez exprimées ?

L'accord du 11 janvier ouvre de nouvelles perspectives. Il n'est peut-être pas parfait, mais il montre que l'on peut bouger par le dialogue social. Il y a quarante ans qu'il n'y avait pas eu d'accord aussi ambitieux en France sur l'emploi. Sur 21 millions d'embauches chaque année dans notre pays, 18 millions se font sous forme de CDD dont 14 millions pour une durée inférieure à un mois. Qu'on mette des contraintes plus fortes sur ces contrats précaires et qu'on donne par ailleurs, de la sous-pensée dans la gestion des CDI

PME et aux entreprises de taille intermédiaire. Elle doit leur permettre de franchir des étapes pour grandir, financer des innovations, exporter, s'engager sur de nouveaux territoires, etc. Je souhaite que la BPI soutienne ce qui marche, ce qui est porteur d'avenir et d'emplois. Le Premier ministre vient de décider d'accroître le volume des fonds que le programme des Investissements d'avenir apporte pour cela à la BPI.

La Franche-Comté a reçu 200 M€ au titre des investissements d'avenir

Où en êtes-vous précisément de ce programme Investissements d'avenir ?

Il était doté de 35 Md€ dont 28 Md€ ont été engagés. Plus de la moitié des 7 Md€ restants est déjà fléchée, 2,2 Md€ viennent d'être redéployés par le Premier ministre aussi bien pour l'industrialisation des innovations des pôles de compétitivité, l'éducation et la formation que pour la transition énergétique, la santé, les technologies génériques ou l'économie sociale et solidaire. À ce jour, sur les 28 Md€ engagés, 4,3 Md€ ont été effectivement dépensés. Nous injecterons concrètement dans l'économie 4 Md€, chaque année en 2013, 2014 et 2015. Je vous rappelle que 15 Md€ n'ont pas vocation à être dépensés mais à générer des intérêts pour financer notamment les IDEX, les Initiatives d'Excellence qui regroupent des Universités et des grandes écoles sur des projets de grande qualité scientifique. Ce que nous voulons, plus généralement, c'est faire travailler ensemble entreprises, recherche publique et régions et bâtir l'industrie de demain. La Lorraine a ainsi reçu 300 M€ au titre des investissements d'avenir et la Franche-Comté, 200 M€.

Quels sont les secteurs qui en ont profité ?

Ils sont plusieurs dizaines. En Lorraine, je citerai l'Institut de recherche technologique M2P sur les matériaux, situé à Metz avec des extensions à Troyes et Belfort-Montbéliard ; l'ANAEES, un projet porté par 9 régions pour comprendre et prédire la dynamique de la biodiversité, les projets Arbre, pour analyser les écosystèmes forestiers ou LipSTIC, pour développer des traitements anti-cancéreux et anti-inflammatoires. La SATT Grand Est, va accélérer le transfert de technologies des laboratoires publics vers la production.

En Franche-Comté, je mentionne les projets FIRST-FT, relatif au temps-fréquence, ACTION, pour les nanotechnologies, ROBOTEX, pour la robotique ; mais, nous intervenons aussi pour la rénovation thermique des logements les moins bien isolés. Ce que je voudrais, c'est que les gens comprennent que nous finançons du concret. Nous préparons l'avenir. Autres exemples : nous soutenons dans le Doubs les efforts d'innovation de l'entreprise SIS à Avoudrey dans la maroquinerie de luxe ou, ceux du groupe Ventron Confection qui fabrique du linge de maison dans les Vosges en recyclant du linge usagé ; chaque fois, il y a des créations d'emplois et de l'innovation. C'est cela, notre travail.

Propos recueillis par Jean-Pierre Tenoux

Bio

- LOUIS GALLOIS est né le 26 janvier 1944 à Montauban (Tarn-et-Garonne).
- Diplômé d'HEC en 1966 ; 1972 : ENA, promotion Charles-de-Gaulle
- Actuellement commissaire général à l'Investissement et membre du conseil d'administration de PSA Peugeot-Citroën
- A été directeur de cabinet de Jean-Pierre Chevènement au ministère de la Recherche et de la Technologie (1981) et au ministère de la Défense (1988)
- 1989, PDG de la Snecma ; 1992, PDG de l'Aérospatiale ; 1996, président de la SNCF ; 2006, co-président d'EADS et président d'Airbus et devient PDG d'EADS en 2007
- 2012, commissaire général à l'Investissement, chargé par le Premier ministre de rédiger un rapport sur la compétitivité française, remis en novembre 2012